

Identifier les investissements durables ou « part verte »

de son portefeuille et construire une stratégie d'investissement associée



DURÉE
1/2 JOUR
3,5 HEURES

OBJECTIFS

- Clarifier les concepts clés de la réglementation en matière de finance durable (Taxonomie, SFDR, MIFID).
- Identifier les bonnes pratiques du marché et fournir des pistes d'actions pour définir et mesurer sa « part d'actifs durables ».
- Réfléchir à la stratégie d'investissement et la communication auprès des LPs au regard de la définition d'actif durable.
- Illustrer au travers de cas pratiques la mise en œuvre concrète du déploiement d'un fonds Article 8+ ou Article 9 au sens de SFDR.

PROGRAMME

COMPRENDRE ET ANTICIPER LES ENJEUX LIÉS À LA DÉFINITION DES ACTIFS DURABLES

- Introduction aux enjeux globaux de financement des transitions environnementales et sociales
- Le point de vue des clients (institutionnels, distributeurs)
 - Les programmes d'investissement « verts » ou « impact » chez les institutionnels français, européens et internationaux
 - L'évolution de la demande chez les family offices, les banques privées et les distributeurs
 - Les attentes des investisseurs institutionnels et des distributeurs vis-à-vis de leurs partenaires de gestions d'actifs
- Les définitions des activités durables
 - Historique et revue du concept d'activité durable/investissement durable dans la réglementation en vigueur (Taxonomie, SFDR, MIFID)
 - Les secteurs identifiés comme durables
 - La pluralité des définitions et débats sur le concept et les taxonomies
- Revue des pratiques observées sur le marché
 - Illustration des pratiques : chiffres clés marché français

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ORIENTÉE VERS LES ACTIFS DURABLES

- Les leviers d'action pour définir des objectifs durables vis-à-vis de son portefeuille

Cas pratique : atelier qualification des actifs durables de vos portefeuilles

- L'évaluation du niveau d'ambition
 - L'application dans les portefeuilles
- Les implications pour les entreprises en portefeuille
 - L'alignement avec la taxonomie
 - Les caractérisations et mesures de l'impact
- Les implications pour la valorisation des actifs

Illustration : Construire un business-plan durable pour une entreprise considérée comme un actif durable



INTERVENANTE

Charlotte SALMON
Principal, Indefi



PUBLIC VISÉ

Équipes d'investissement, équipes ESG et toute personne souhaitant mieux appréhender les enjeux liés à l'investissement durable.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.



LES + PÉDAGOGIQUES

Les exposés des intervenants seront ponctués d'exemples concrets issus de leur pratique opérationnelle.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Participants : 16 maximum
- Lieu et horaires : Paris – 14h00/17h30
- Bulletin d'inscription sur www.franceinvest.eu

TARIFS

749 € HT* / 649 € HT**

(*) Tarifs pour les non membres France Invest
(**) -15 % pour les membres France Invest



RENSEIGNEMENTS

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Cette formation fera l'objet d'un certificat de réalisation. Une validation des acquis vous sera également proposée. Retrouvez le planning de vos formations sur notre site internet www.franceinvest.eu/fm.